

Cette charte a pour but de préciser les règles à respecter par tous, afin que chacun puisse profiter pleinement de son séjour. Cette charte pose les conditions de succès d'un séjour fondé sur le partage d'un moment de vie en commun. Elle rappelle les comportements favorisant la réussite d'un séjour et ceux qui le remettent en cause. Une telle réussite ne peut être que le résultat que d'un engagement et d'une collaboration de chacun.

## Je m'engage à :

- 1° Respecter durant le séjour :
  - Les autres participants et l'ensemble du personnel d'encadrement (municipal et/ou prestataires).
  - Les consignes données par l'équipe d'animation
  - Le lieu d'accueil et son environnement
  - Les horaires (Sinon nous risquons de partir sans vous)
- 2° Participer aux tâches de vie quotidienne (et dans la bonne humeur !) :
  - Elaborer les menus et les repas,
  - Faire les courses (possibilité de déplacement en mini-bus vers le supermarché),
  - Ranger la chambre/tente,
  - Mettre le couvert, faire la vaisselle, aider au service, débarrassage, etc.
- 3° Etre acteur de mon séjour : participer aux activités proposées, donner des idées, m'impliquer dans le choix d'autres activités si besoin. Selon le groupe (11/14 ou 15/17) il sera demandé plus d'implication.
- 4° Être responsable de mon argent de poche, de mes affaires, de mon téléphone portable.  
En ce qui concerne le téléphone portable, l'utiliser selon les règles définies par les animateurs (Horaires et lieux définis en début de chaque vacances).  
Rappel : aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte, détérioration ou même vol.
- 5° Ne diffuser aucune photo ni vidéo sur les réseaux sociaux sans l'accord des personnes concernées et des animateurs.
- 6° Respecter les consignes relatives à la consommation de la cigarette qui est interdite tout au long du séjour.
- 7° Exclure en particulier et sans réserve tout usage de produits illicites, d'alcool et bannir tous comportements violents (verbaux et physiques), agression à travers l'image (photo ou prise de vidéo à l'insu des intéressé(e)s).



Le non-respect de l'un des points cités précédemment entrainera selon le cas :

- Un simple rappel à l'ordre oral,
- Un avertissement écrit auprès des parents ou du responsable légal,
- Un rapatriement (l'intégralité des frais relatifs si rapatriement sont à la charge de la famille)
- Un rapatriement et un dépôt de plainte (cas grave)

Je soussigné(e)....., déclare avoir pris connaissance de la « Charte du participant » ci-dessus. Je m'engage à respecter les différents points et à faire en sorte que le séjour se déroule au mieux pour les autres participants, pour l'équipe d'animation comme pour moi-même.

Signature du participant

Signature du responsable légal